

Séance ordinaire du 29 mars 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-neuf mars deux mille vingt-deux à dix-heures vingt-cinq, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin (partiellement) et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-02-97

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 29 mars 2022.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

CE-2022-02-98

Rapport relatif à la participation des membres du conseil de la Ville et du maire à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale [Document d'aide à la décision GRE-2022-019](#)

Le rapport relatif à la participation des membres du conseil de la Ville et du maire à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-02-99

Contrat de services sur la gestion animalière à intervenir avec Sos miss Dolittle [Document d'aide à la décision ENV-2022-007-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de services sur la gestion animalière à intervenir avec Sos miss Dolittle, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2022-007-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-03-00

Demande de crédits budgétaires pour la réalisation de plans et devis requis

pour le renforcement du réseau d'eau potable du chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2022-005](#)

Il est résolu d'autoriser des crédits budgétaires au montant de 300 000 \$ relativement à la dépense de services professionnels pour la réalisation de plans et devis requis pour le renforcement du réseau d'eau potable du chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas), pour tenir compte d'une subvention du gouvernement déjà versée ou dont le versement est assuré.

CE-2022-03-01

Crédits additionnels pour le remplacement d'un véhicule

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2022-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder des crédits additionnels équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte d'un véhicule (unité 00-315), tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEI-EM-2022-007, et ce, pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule.

CE-2022-03-02

Avenant numéro 2 à l'entente intermunicipale du 24 mai 2012, relative à la fourniture réciproque de services en matière de sports de glace, à intervenir avec la Ville de Québec

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 2 à l'entente intermunicipale du 24 mai 2012, relative à la fourniture réciproque de services en matière de sports de glace, à intervenir avec la Ville de Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-03-03

Financement de la dépense relative à la mise en œuvre du plan directeur de signalétique pour l'année 2022

[Document d'aide à la décision COM-2022-001](#)

Il est résolu, pour financer la dépense relative à la mise en œuvre du plan directeur de signalétique pour l'année 2022, d'affecter un montant de 100 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2023, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2022-03-04

Financement de la dépense relative à la refonte des moyens de communication

[Document d'aide à la décision COM-2022-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la refonte des moyens de communication au montant maximal de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-90.

CE-2022-03-05

Résolution habilitant la greffière à attester que la Ville ne s'oppose pas à la délivrance d'une autorisation visée à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* concernant des travaux relatifs au traitement des eaux usées au 10080, boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2022-001](#)

Il est résolu de ne pas s'opposer à la demande d'autorisation présentée par Innéo environnement au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, concernant des travaux relatifs au traitement des eaux usées au 10080, boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis), et d'autoriser, en conséquence, la greffière à signer le certificat suivant l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande

CE-2022-03-06

Vente du lot 4 415 609 du cadastre du Québec à 9196-1557 Québec inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision DEV-2022-028](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de 9196-1557 Québec inc. du lot 4 415 609 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-028, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'affecter un montant de 190 462,57 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2022-03-07

Priorisation des travaux dans les parcs industriels et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2022-031](#)

Il est résolu de prioriser les travaux dans les parcs industriels, tels qu'ils sont présentés à la fiche de prise de décision DEV-2022-031.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer les dépenses relatives aux projets identifiés à cette fiche de prise de décision au montant maximal de 1 410 000 \$, à même la réserve financière pour les travaux municipaux dans les parcs industriels.

CE-2022-03-08

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison d'engrais pour

l'entretien des terrains sportifs et des parcs

[Document d'aide à la décision APP-2022-052](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison d'engrais pour l'entretien des terrains sportifs et des parcs (demande de prix 2022-70-09), à Eco verdure div. Vaporisation Québec inc., pour une dépense estimée à 88 391,40 \$, avant TPS et TVQ, pour un contrat se terminant au 31 décembre 2022, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-03-09

Modification du contrat relatif au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec pour la location de photocopieurs de marque Xerox

[Document d'aide à la décision APP-2022-054](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec pour la location de photocopieurs de marque Xerox (contrat 2021-80-28), autorisé par la résolution CE-2019-02-87, au montant de 45 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-054.

CE-2022-03-10

Abrogation de la résolution CE-2017-09-15 « Acquisition d'une servitude temporaire à des fins de parcs et terrains de jeux sur le lot 2 432 644 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ce lot (rue du Christ-Roi, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-007](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2017-09-15 « Acquisition d'une servitude temporaire à des fins de parcs et terrains de jeux sur le lot 2 432 644 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ce lot (rue du Christ-Roi, secteur Lévis) ».

CE-2022-03-11

Financement de la dépense relative à l'achat d'équipements de sécurisation pour le réseau routier

[Document d'aide à la décision TMD-2022-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat d'équipements de sécurisation pour le réseau routier au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-90.

CE-2022-03-12

Aide financière à Mon quartier de Lévis, abrogation de la résolution CV-2020-00-14 « Fonds municipal de soutien aux évènements », attentes signifiées pour cet organisme et mandat au comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation

[Document d'aide à la décision DEV-2022-034-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accorder une aide financière de 324 485,46 \$ à Mon quartier de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne;
- d'accorder une aide financière de 12 240 \$ à cet organisme à titre d'aide au loyer;
- d'abroger la résolution CV-2020-00-14 « Fonds municipal de soutien aux événements », afin d'abolir conséquemment ce fonds;
- d'accorder une aide financière de 85 000 \$ à cet organisme, pour la réalisation d'animations commerciales et de promotion favorisant le développement de la fonction commerciale et l'ouverture de nouveaux commerces sur rue;
- d'entériner les attentes à être signifiées à cet organisme pour 2022 et 2023, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2022-034-R-1.

Il est également résolu de mandater le comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation, afin de rencontrer les membres du conseil d'administration de cet organisme pour échanger sur la reddition de comptes 2021 et les attentes signifiées par la Ville pour 2022-2023.

CE-2022-03-13

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des communications

[Document d'aide à la décision GCH-2022-029](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des communications, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision GCH-2022-029, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2022-03-14

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 27.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
